LE SITE BITSECU-PREMIUM.NET

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site propose comme beaucoup du trading sur les crypto monnaies. Ce produit très volatile a de quoi aiguiser l'appétit des escrocs. Il n'a bien sur pas d'agrément de l'AMF. Pour rappel, plus de 80 % des consommateurs ont perdu de l'argent sur le trading. Avec les escrocs, c'est 100 %...

Le site internet

Il a été créé le 22/02/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bitsecu-premium.net

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 44 20 33 86 28 35
Le numéro 07 45 89 74 38

Il s'inscrit dans une série intéressante :

odalys-student.com	07 45 89 55 68
bitsecu-premium.net	07 45 89 74 38
abciel.com	07 45 89 74 75
bourso-support.com	07 45 89 76 29
revbusinessgestion.com	07 45 89 77 41

Le numéro 09 70 70 30 92

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Hervé BOULEAU

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading sur les crypto monnaies.

Les règlements

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES10 2100 7413 4802 0013 0081

Il est utilisé par un autre site frauduleux :

evo-gbl.com

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES41 2085 9507 8303 3060 1073 ouvert au nom de la société SGMTJ SUMINISTROS TARAGONAL SL

Elle est utilisée par deux autres sites frauduleux :

gestion-republic.com
lse-gestion.com

Un compte italien ayant l'IBAN IT10 1360 9201 6005 2312 7095 636

Les informations juridiques

La situation est simple. Aucune vérification ne peut être faite faute d'informations. En effet, seule une page permettant d'accéder à la partie privée est accessible !

Toutefois, dans les échanges avec les victimes de ce site, il est indiqué que le site appartiendrait à la société luxembourgeoise bitstamp europe sa.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages.

Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.